

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 12 (1960-1963)

**Heft:** 4

  

**Rubrik:** Communications présentées à la Société en 1963

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La Société, en revanche, a eu le chagrin de perdre en 1963 deux de ses membres effectifs : M. William BARDE, reçu le 28 novembre 1912 et décédé le 28 mars et M. Aimé MARTINET, reçu le 3 avril 1951 et décédé le 2 février.

Compte tenu, en outre, de huit démissions et radiations, l'effectif des membres de la Société était de 307 au 31 décembre 1963.

### Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société a publié en novembre 1963 la troisième livraison du tome XII du *Bulletin*.

BIBLIOTHÈQUE. — Par échanges et dons, notre bibliothèque a acquis 170 pièces nouvelles, soit 44 volumes, 14 brochures et 112 fascicules de revues.

Donateurs : Bibliothèque publique et universitaire : Deutscher Hugenottenverein, MM. Th. Aubert, J.-F. Bergier, J.-D. Candaux, A. Dufour, J. Freymond, M<sup>me</sup> Jules Pallard, M. J. Rousset.

D'autre part, notre Société a remis à la Bibliothèque publique et universitaire, en 1963, 335 volumes, brochures et fascicules de revues.

### Communications

#### présentées à la Société en 1963

1354. — *Séance du 17 janvier.*

#### L'apport espagnol à la Rome impériale, par M. Alvaro DEL MORAL.

Après la conquête de la péninsule ibérique par les Romains suivit une longue période de pacification qui n'alla pas sans soubresauts. Mais dès les premières années de l'empire, l'Espagne est définitivement incorporée à Rome et va lui donner non seulement des archers et des frondeurs, mais aussi des érudits, des consuls et même des empereurs.

Sous le règne d'Auguste déjà, l'un des directeurs de la bibliothèque impériale était espagnol. L'apport ibérique à la Rome antique se poursuit avec l'agronome Columelle, le géographe Pomponius Mela et surtout avec les quatre grands écrivains de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle qui sont d'origine espagnole : Sénèque, précepteur et confesseur des empereurs, dont la pensée marquera les générations

suivantes, Lucain, grand poète des épopées nationales, Quintilien, l'orateur, et Martial, l'auteur des fameux épigrammes.

Mais cet apport littéraire de l'Espagne se double d'un apport politique qui va devenir très considérable, puisque la péninsule ibérique va fournir au 2<sup>me</sup> siècle trois empereurs de la dynastie des Antonins : Trajan, Hadrien et Marc-Aurèle. Chacun d'eux incarne par certaines de ses qualités une part du génie ibérique. La province d'Hispania donnera un quatrième empereur à Rome, en la personne de Théodose, qui accéda au trône en 379.

Ainsi, s'il est vrai qu'il y eut une romanisation du monde occidental, il y eut également, dans la basse antiquité, une provincialisation de Rome.

1355. — *Séance du 31 janvier* (assemblée générale).

Rapports du président (M. Paul-F. GEISENDORF), du trésorier (M. Alain PATRY) et du vérificateur des comptes (M. Albert RIVOIRE).

Election du comité pour 1963 et 1964 : M<sup>lle</sup> Christiane DUNANT, présidente ; MM. Alain DUFOUR, vice-président ; Alain PATRY, trésorier ; Walter ZURBUCHEN, secrétaire ; Jean-Daniel CANDAU, commissaire aux publications ; Bernard GAGNEBIN ; Paul-F. GEISENDORF, Marc VUILLEUMIER, Louis BINZ.

Sur la proposition du comité, l'assemblée décide à l'unanimité de conférer le titre de membre correspondant à MM. Roland BAINTON, de Yale, André DONNET, de Sion, Luigi FIRPO, de Turin, Jacques GODECHOT, de Toulouse, et Herbert LÜTHY, de Zurich.

**Les Médicis et Genève, par M. Jean-François BERGIER.**

Les foires ont fait de Genève au XV<sup>e</sup> siècle un lieu de rencontre et l'un des marchés les plus internationaux de l'Europe, fréquenté surtout par les Italiens qui atteignent alors à l'apogée de leur puissance et de leur influence. Genève est pour les marchands transalpins un poste avancé vers les pays du Nord et les foires genevoises sont, dans une large mesure, des foires italiennes.

Les Florentins se sont fixés à Genève dès le début du siècle et y forment bientôt une « nation » qui nomme ses « consuls ». Les Médicis, qui ont une filiale dans nos murs, tiennent dans cette nation le haut du pavé. On sait que les Florentins ont participé à la vie de la commune de Genève par des prêts d'argent et par des dotations notamment. Mais si la chapelle du couvent des Franciscains fut restaurée aux frais de la nation florentine elle-même, celle de Notre-Dame-du-Pont-du-Rhône, qui fut bâtie vers 1462-1465 et coûta 2000 florins, semble être une dotation particulière de la famille des Médicis.

Quelle fut l'histoire de cette filiale genevoise de la célèbre banque des Médicis ? Dépendant d'abord du siège de Rome et non de celui de Florence, cette succursale genevoise acquit son autonomie vers 1430. C'est Giovanni Benci qui en est alors le brillant directeur. Mais la période la plus florissante de la filiale coïncida avec la direction de Francesco Sasseti, qui s'étendit de 1448 à 1459. Grand homme d'affaires, Sasseti fut aussi un grand mécène et l'on sait qu'il profita de son séjour de vingt ans à Genève pour y acquérir notamment de nombreux et fort beaux manuscrits. Sasseti, par son habile gestion, fit doubler le montant des bénéfices de la filiale genevoise. Ses lettres au siège central, qui sont conservées aux Archives de Florence, témoignent de l'étendue de son intelligence et de ses informations. Elles prouvent que les Médicis se servaient de Genève surtout comme relais pour les transferts de capitaux et comme place de change, la magnifique stabilité de la monnaie genevoise rendant les opérations plus faciles. Le siège de Genève était en étroits rapports avec ceux de Bruges, de Venise et de Milan. Les agents des Médicis en mission dans le Nord envoyaient aussi par Genève les marchandises de luxe qu'ils achetaient (des fourrures notamment).

Les Médicis participèrent, eux aussi, aux affaires publiques de la commune de Genève : à plusieurs reprises, ils lui prêtèrent de fortes sommes (pour satisfaire notamment aux exigences des ducs de Savoie) et Sasseti assista plusieurs fois aux séances du Conseil à titre d'expert.

On peut donc dire que les traditions bancaires internationales de Genève sont fort anciennes et presque aussi vieilles que l'établissement de la banque en Europe.

#### 1356. — *Séance du 14 février.*

**L'« agricole » François-Gratien Micheli du Crest et la création d'une « Société économique » à Genève 1763, par M. Jean-Daniel CANDAU.**

Passionné par les questions d'agronomie, qu'il avait l'occasion d'expérimenter dans ses terres du Crest à Jussy, F.-G. Micheli tenta de fonder à Genève une société d'agriculture sur le modèle de la Société économique de Berne. Le projet n'aboutit pas mais les échanges de lettres et d'idées qu'il suscita ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la physiocratie en Suisse.

Publié dans les *Mélanges Antony Babel*, Genève, 1963, t. II, p. 75-88.

**Giannone à Genève, et la publication de ses œuvres à Genève et à Lausanne au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Georges BONNANT.**

Si la vie aventureuse et tragique de Giannone avait été déjà étudiée, il n'en allait pas de même de la publication de ses œuvres,

éditées ou imprimées successivement à Naples, à Vienne, à Genève, à Lausanne, à La Haye, voire à « Palmyre ». La communication de M. Bonnant comble désormais cette lacune.

Publié sous le titre « Pietro Giannone à Genève et la publication de ses œuvres en Suisse au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles », dans *Annali della scuola speciale per archivisti e bibliotecari dell'Università di Roma*, III, 1963, p. 119-139.

1357. — *Séance du 28 février.*

**Pantaleoni et l'enseignement de l'économie politique à Genève au début du XX<sup>e</sup> siècle, par M. Giovanni BUSINO.**

Des difficultés nées de son caractère bouillant ayant contraint Pantaleoni à porter ses yeux sur d'autres universités que celles de l'Italie, Genève parvint à se l'attacher, pour peu d'années, lui confiant la chaire d'économie publique qu'il occupera avec éclat jusqu'à ce que son élection à la Chambre des Députés le rappelle dans sa patrie. Publié dans les *Cahiers Vilfredo Pareto, revue européenne d'histoire des sciences sociales*, t. I (1963), p. 49-60.

1358. — *Séance du 14 mars.*

**Souvenirs de quelques années difficiles de la vie genevoise, entre 1931 et 1937, par M. Albert PICOT.**

Membre du Conseil d'Etat à une époque difficile et pénible entre toutes, l'auteur a extrait de ses souvenirs quelques pages significatives, en particulier le récit des événements du 9 novembre 1932, et le portrait des principales figures politiques de la Genève d'alors.

Publié sous ce même titre chez A. Jullien, à Genève, en 1963.

1359. — *Séance du 28 mars.*

**L'armée Bubna à Genève, du 1<sup>er</sup> janvier à fin avril 1814, par le baron Hugo DE HAAN.**

M. de Haan a retrouvé au Heeresarchiv de Vienne des plans de quelques fortifications de campagne exécutées aux alentours de notre ville en 1814. Il en subsiste aujourd'hui encore des vestiges en particulier à la campagne Geisendorf. Des photocopies de ces plans ont été remises à la B.P.U. La deuxième partie de l'exposé est consacrée au journal des opérations de l'armée Bubna, retrouvé également. Cet intéressant document (photocopie aux A.E.G.) a été publié dans la troisième livraison (1962) du t. XII de ce *Bulletin*, p. 171-188.

1360. — *Séance du 25 avril.*

**Etienne de Blois, croisé, fuyard et martyr, par M. Paul ROUSSET.**

Pour la première fois, c'est ici la psychologie du personnage et de son drame qui est étudiée, de façon à rendre meilleure justice à une mémoire trop légèrement peut-être et trop longtemps condamnée.

Paru dans *Genava*, n.s., t. XI (1963), p. 183-195.

**Dubois de Fosseux, secrétaire de l'Académie d'Arras, et ses correspondants genevois à la fin de l'Ancien Régime, par M. l'abbé L. BERTHE.**

La faveur nouvelle dont jouit Babeuf a, du même coup, ramené l'attention sur Dubois de Fosseux d'Arras, qui fut lié, avec Maximilien Robespierre et plus encore avec Lazare Carnot. La protection de ce dernier lui fut plus tard utile après qu'il eut failli être victime de la Révolution.

Secrétaire de l'Académie d'Arras, il entretint une vaste correspondance avec des personnalités françaises et étrangères. De 1785 à 1793, il écrivit 13 000 lettres dont les minutes ont été conservées, ainsi qu'une grande partie des missives qu'il reçut : c'est dans cet énorme fonds de quelque 60 000 pièces, que l'on trouve, à côté des lettres qu'il échangea avec Babeuf, sa correspondance avec deux Genevois, le chirurgien Jurine et Charles Pictet. Les lettres de Jurine ont une tournure très personnelle et intime. Quant à Pictet de Cartigny, il avait adressé à Dubois de Fosseux un mémoire pour un prix proposé par l'Académie d'Arras. Ses trente-deux lettres, presque toutes conservées, concernent surtout l'agriculture, dont il était féru.

Avant même le début de cette correspondance réglée, scientifique et politique, Dubois de Fosseux était entré en relations avec le jeune Jean-Louis Micheli, qui avait presque le même âge que lui, et qui venait, vers 1764, de prendre garnison à Arras avec le régiment de Diesbach où il était officier. Ce Genevois devait plus tard être élu trois fois syndic, avant d'être condamné à mort, par contumace, par le Tribunal révolutionnaire de 1794. Les documents découverts ont l'avantage de donner des renseignements précieux sur la période la moins connue de son existence. On y décèle la personnalité affirmée du futur magistrat, et l'on est frappé par la profondeur des remarques et la perspicacité des analyses psychologiques de ce jeune homme de vingt ans. Courtoisie, respect de la personnalité d'autrui, rectitude et propreté morale caractérisent ces lettres. A leur propos, l'on peut se demander s'il n'y aurait pas une étude à entreprendre sur le rôle qu'ont pu jouer, dans la propagation des idées nouvelles, les militaires, et particulièrement les officiers suisses au service de la France vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

1361. — *Séance du 9 mai.*

**Des origines du Psautier huguenot, par M. Pierre PIDOUX.**

Parmi toutes les œuvres analogues issues des communautés religieuses les plus diverses, le « Psautier huguenot », paru en son entier en 1562 et resté en usage sans changement jusqu'en 1866, occupe assurément une place à part. Il est le seul à constituer non plus une compilation, mais une construction systématique, la mise en rimes et en mélodies des cent cinquante psaumes l'un après l'autre. Son premier caractère d'unité lui vient de ce que le texte n'est l'œuvre que de deux versificateurs seulement; encore s'en est-il fallu de peu que Clément Marot ne le réalisât lui-même tout entier: son départ de Genève, dans des circonstances qui demeurent encore mal éclaircies, est cause que la tâche dut être achevée, en dix ans, par Théodore de Bèze. En second lieu, ce psautier ne constitue pas une collection de chants proposés au libre choix des communautés, mais il est au contraire destiné à être chanté intégralement. Une table fixait la répartition des 150 psaumes au long de 28 semaines, et l'on a la preuve que cet ordre était respecté.

L'influence de Strasbourg et de Bâle est manifeste sur l'origine, chez Calvin, de cette idée de psaumes rimés en langue vulgaire. Il est d'ailleurs curieux de relever que le chant considéré comme le plus caractéristique des huguenots français (« Que Dieu se montre seulement... ») est en réalité une mélodie d'origine allemande!

Cette influence allemande, ou du moins strasbourgeoise, s'est visiblement exercée sur Marot lui-même, dont la fidélité, par ailleurs, à la « vérité hébraïque » a déterminé le choix que Calvin fit de ce versificateur. Les sources de l'inspiration de Marot pourraient d'ailleurs procurer des lumières nouvelles et intéressantes sur sa religion.

Quant au texte de Théodore de Bèze, il est à ce point dans la ligne de son prédécesseur que l'on serait en peine de distinguer les deux auteurs, s'ils n'avaient été nommément notés dès 1551.

L'origine de la musique, elle, a été longtemps discutée. L'on est allé jusqu'à prétendre que, l'air étant chose secondaire, les réformés avaient employé des mélodies populaires courantes. Cette thèse, représentée en particulier par Douen, ne peut plus être défendue aujourd'hui: il s'agit au contraire d'une création musicale originale et répondant à ce point à une intention et à des règles précises que l'on en a même critiqué l'uniformité. Il convient du moins d'en retenir l'évidente unité.

L'auteur n'a trouvé, au cours de ses recherches, aucun cas indiscutable d'origine profane de l'air d'un psaume. En revanche, il a découvert que plusieurs mélodies (treize probablement) ont leur source dans le chant de l'Église romaine. Pour citer ce seul exemple,

le psaume XXXIX présente une analogie frappante avec l'hymne « Pange lingua ».

Mais la plus grande partie des mélodies du psautier constituent des créations originales. De leurs trois auteurs, l'un au moins est connu avec certitude, c'est Loys Bourgeois. Mais tous trois possédaient une science sûre du contrepoint. Et il est assuré aussi que les mélodies du Psautier huguenot ont été composées et écrites en vue et à l'intention précise du culte réformé, dans lequel l'assemblée a reçu une fonction liturgique, sous forme de prière chantée.

1362. — *Séance du 24 octobre.*

**Célébration du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'histoire et d'archéologie.**

Voir au *Mémorial 1939-1963* (à paraître) le compte rendu de cette séance.

1363. — *Séance du 14 novembre.*

**Le livre d'heures d'Agnès de Savoie, comtesse de Genève, par M. Bernard GAGNEBIN.**

Une étude attentive des particularités que présente certain manuscrit découvert à la Bibliothèque Vaticane (Pal. Lat. 535), une comparaison minutieuse avec des œuvres analogues permettent de conclure avec une quasi certitude que ce livre d'heures, richement enluminé, a été confectionné pour Agnès de Savoie, comtesse de Genève, et apportent du même coup à la généalogie de cette dernière dynastie des précisions importantes.

Paru dans *Genava*, n.s., t. XI (1963), p. 317-330.

**Un épisode chevaleresque de la campagne de France en 1814: Nina de Pierreclau et la sauvegarde de Cluny, par le D<sup>r</sup> Robert FAVRE.**

Dans les premiers jours du mois de mars 1814, les armées autrichiennes, se dirigeant vers Lyon, vinrent occuper Mâcon et toute la contrée environnante. L'armée française était en déroute et toute résistance organisée avait cessé. Cependant, un jeune officier français, le comte de Damas, avait réussi à regrouper sous ses ordres un corps franc de quelque six cents hommes avec lequel il vint occuper, sans coup férir, la petite ville de Cluny. Il nourrissait l'espoir, à vrai dire bien chimérique, de fortifier rapidement la cité et de tenir tête ainsi aux puissantes armées ennemies. La réaction ne se fit pas attendre: quelques jours après, 2000 soldats autrichiens, placés sous le commandement du général von Mennhingen, venaient encercler Cluny. Toutefois, avant de livrer une bataille dont l'issue



ne faisait pas de doute, en raison de la disproportion des forces en présence, cet officier supérieur envoya une délégation de parlementaires au comte de Damas pour obtenir une reddition de la ville sans combat. Contrairement aux lois de la guerre, cette délégation fut accueillie par une violente fusillade et les parlementaires furent abattus. Peu après, le comte de Damas et ses partisans se dispersaient dans la campagne laissant la population sans défense. Révolté devant une pareille attitude, le général autrichien fit savoir qu'à titre de représailles, le lendemain, la ville serait livrée au pillage et incendiée. Il se retira ensuite dans le château de Cormatin, non loin de là, où il établit son quartier général.

Dans cette magnifique demeure, vivait la jeune comtesse Nina de Pierreclau, grande amie de Lamartine, qui devait écrire à son sujet dans ses *Nouvelles confidences* « qu'elle était célèbre dans tout le Mâconnais par sa beauté et sa belle éducation ». Elle reçut très dignement le général von Mennhingen, qui, lui-même, fut d'une courtoisie parfaite, mais apprenant le projet effrayant que son hôte avait conçu, elle essaya par ses supplications de l'en détourner. Ce fut d'abord en vain. Dans l'intervalle, la nouvelle de la prochaine destruction de la cité était parvenue à Cluny. Les notables consternés envoyèrent la même nuit une délégation à Cormatin, où M<sup>me</sup> de Pierreclau, reprenant courage, réussit à obtenir une nouvelle audience du général autrichien. Cette fois, son éloquence toucha l'officier, qui lui accorda enfin la grâce de la ville ; et c'est ainsi que le lendemain matin, les habitants de Cluny purent apercevoir soudain, précédant les troupes de l'envahisseur, M<sup>me</sup> de Pierreclau qui avait tenu à leur apporter elle-même la nouvelle d'un salut presque inespéré.

La reconnaissance de la ville s'exprima de manière touchante envers la comtesse de Pierreclau, dont il fut décrété que le nom serait gravé dans l'airain des cloches de la petite cité.

1364. — *Séance du 28 novembre.*

**Les stalles de la cathédrale de Saint-Pierre; présentation de clichés en couleurs, par M. Daniel BUSCARLET.**

La provenance et les origines des stalles en question ont intéressé déjà plusieurs chercheurs, et il n'est guère possible d'ajouter encore à leurs conclusions. En revanche, les possibilités actuelles de la photographie permettent de mettre en valeur, comme jamais encore on ne l'avait fait, la véritable œuvre d'art que ces sculptures constituent. Nous y voyons le quinzième siècle revivre avec ses angoisses, ses ferveurs, sa tristesse et son idéal.

Publié sous le titre *Les stalles de la cathédrale Saint-Pierre à Genève*, Neuchâtel, 1963.

**La situation politique de Genève en 1858: un rapport adressé à Napoléon III, par M. Marc VUILLEUMIER.**

Publié dans la troisième livraison du t. XII de ce *Bulletin*, p. 189-209.

1365. — *Séance du 12 décembre.*

**La famille Tavel et ses propriétés à Genève, par M. Louis BLONDEL.**

Publié ci-dessus, p. 251-263.

**Sur une peinture et un psaume de l'Escalade, par M. Henri DELARUE.**

Parlant de la grande peinture représentant l'Escalade, dite « Vue aux banderoles », et qui est aujourd'hui déposée au Musée d'Art et d'Histoire, M. Deonna y avait vu d'abord l'un des tableaux qui décoraient une salle de l'Hôtel de Ville déjà avant 1606. Mais plus tard, constatant que le texte contenu dans le cartouche était tiré d'un poème imprimé en 1619 dans un recueil sur l'Escalade, il mettait en doute sa première conclusion. Celle-ci pourtant était bien la bonne. Car il s'agit de quelques strophes du psaume 102 mis en vers par Théodore de Bèze et publié, dès 1562, à des dizaines de milliers d'exemplaires. Il est vrai que ces vers s'appliquaient à ce point à l'événement que l'on pouvait bien croire à un poème de circonstance. Si cette peinture montre certains détails qui n'existaient pas encore en 1602, cela s'explique par des repeints postérieurs. C'est le cas, en particulier pour la tour de la Corratierie, représentée sans toiture. La peinture en question est une des plus anciennes représentations que nous possédions de l'Escalade, antérieure en tout cas à 1606, date à laquelle Jean Sarasin l'a évoquée dans son « Citadin de Genève ».

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER  
SUR L'EXERCICE 1963

*Recettes*

	Fr.
Cotisations 1963, arriérées et dons . . . . .	5.294,—
Intérêts du fonds ordinaire . . . . .	864,60
Intérêts du fonds Gillet attribués aux publications . .	808,95
Vente de publications. . . . .	54,90
Subvention du Fonds national suisse pour la recherche scientifique . . . . .	8.000,—
Total	<u>15.022,45</u>

*Dépenses*

	Fr.
Frais généraux : loyers, séances, divers . . . . .	2.238,30
Frais de publication du <i>Bulletin</i> (tome XII, 2 <sup>me</sup> livraison, 1961) . . . . .	3.120,—
Contribution de la Société aux frais de publication des <i>Mélanges P.-E. Martin</i> . . . . .	1.389,—
Excédent des recettes. . . . .	8.275,15
Total	<u>15.022,45</u>